



Un regard sur la qualité de vie dans les territoires normands

La qualité de vie dans les territoires peut être appréhendée par les aménités du cadre de vie qu'ils proposent, croisées avec la situation socio-économique de leurs habitants. Une trentaine d'indicateurs traduisant 14 dimensions de la qualité de vie mettent en évidence les atouts et faiblesses de ces territoires en la matière. Huit groupes de territoires-types sont ainsi identifiés au sein de l'espace régional. Les centres urbains offrent un accès aisé aux équipements et commerces mais présentent certaines difficultés au regard de l'emploi et des liens sociaux. Deux profils d'espaces, situés soit en banlieue résidentielle des grandes villes, soit périurbains, présentent des atouts spécifiques en matière de cadre de vie et une gradation des facteurs socio-économiques du bien être. Deux autres groupes de territoires sont plutôt centrés sur des villes moyennes. L'un d'eux, localisé exclusivement sur le territoire de l'ex-Haute-Normandie présente une situation socio-économique défavorable. Les trois autres profils possèdent des avantages liés au cadre de vie rural, mais parfois au prix de déplacements plus longs pour accéder aux équipements et à l'emploi. Les bassins ruraux les plus éloignés des grands pôles bénéficient toutefois d'une certaine autonomie, avec des effets positifs sur la qualité de vie de leurs habitants.

Martial Maillard, Catherine Sueur

Dans le cadre de ses travaux consacrés à la « mesure des performances économiques et du progrès social », la commission Stiglitz préconisait en 2009 de dépasser la seule mesure du PIB comme indicateur de développement économique et social. Elle recommandait notamment de mettre l'accent sur le bien-être. La notion de qualité de vie prend en compte l'ensemble des facteurs, économiques ou non, qui influencent la perception du bien être, et ne se limite pas aux seuls revenus de la population. Certains de ces facteurs sont subjectifs, et ne peuvent donc être mesurés qu'au niveau de l'individu. D'autres sont plus objectifs et ainsi mesurables par des indicateurs.

Parmi les dimensions objectives de la qualité de vie, une partie est liée aux caractéristiques socio-économiques des habitants, l'autre au cadre de vie offert par le territoire. La combinaison d'indicateurs qui reflètent ces différentes dimensions met en lumière la façon dont les territoires se différencient les uns des autres. Ainsi, occuper un emploi, pratiquer un sport, entretenir des liens

sociaux ou habiter un logement spacieux sont autant de facteurs favorables au bien être de chacun. À l'inverse, ne posséder au-

cun diplôme ou vivre éloigné des services de la vie quotidienne affecte négativement la qualité de vie. Au total, 31 indicateurs

1 Les « bons » ou « mauvais » indicateurs de la qualité de vie en Normandie

Indicateurs de qualité de vie significativement favorables ou défavorables à la Normandie, au regard des autres régions métropolitaines et des moyennes nationales

Indicateur	Normandie	Rang de la Normandie (1)	France de province	France métr.
Part des actifs occupés résidant à 30 mn ou moins de leur lieu de travail (en %)	81,6	4	79,1	73,8
Part de la population vivant dans un logement en situation de sur-occupation (en %)	5,1	9	6,1	9,0
Part des familles monoparentales (en %)	13,2	9	13,9	14,5
Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat (en %)	38,8	13	43,8	45,9
Part des 20-29 ans ayant au moins le baccalauréat (en %)	61,4	12	65,4	67,5
Part des personnes de 75 ans ou plus vivant seules (en %)	44,2	3	42,3	42,7
Indice comparatif de mortalité globale (base 100 France)	106,3	3	101,6	99,9
Part de la population vivant dans une commune avec au moins un établissement SEVESO seuil haut (en %)	14,1	4	12,3	10,8

Lecture : Une valeur dans une case verte correspond à un positionnement favorable à la qualité de vie, et inversement pour une case orange.

(1) : parmi les 13 régions métropolitaines.

Sources : Insee

permettent d'appréhender la qualité de vie en Normandie, par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine. Au sein même de la région, à l'échelle des territoires de vie, ils éclairent la façon dont ces territoires se différencient ou se ressemblent, et mettent en évidence leurs atouts et faiblesses en matière de qualité de vie.

Un peu moins de Normands très éloignés de leur lieu de travail

Parmi les 13 régions de France métropolitaine, la Normandie, prise dans sa globalité, figure en bonne place sur certains aspects de la qualité de vie, moins sur d'autres. Ainsi, l'équilibre entre le travail et la vie privée est une dimension de la qualité de vie plutôt favorable en Normandie. Travaillant en moyenne moins loin de leur domicile, les Normands consacrent un peu moins de temps à leurs déplacements domicile-travail. Ce temps gagné sur l'activité professionnelle leur permet de s'investir plus longuement dans des activités personnelles, familiales, sociales ou de loisirs. Ainsi, 82 % d'entre eux résident à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail contre 79 % des provinciaux (*illustration 1*). Seules trois régions sont mieux positionnées : la Nouvelle-Aquitaine, les Pays de la Loire et la Bretagne.

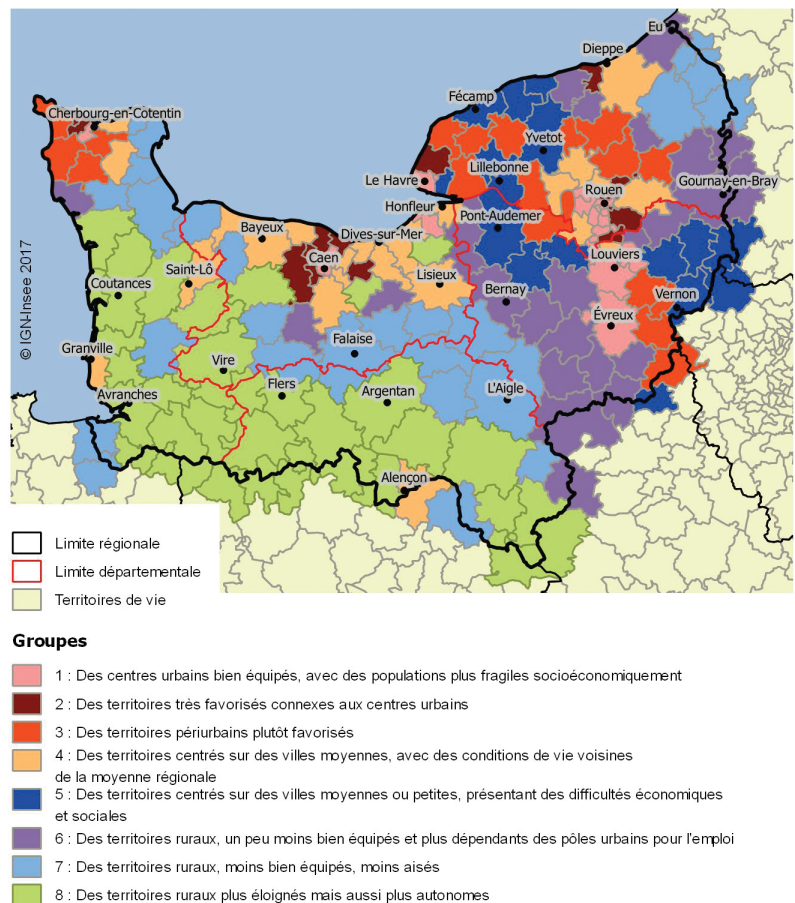
La situation au regard du logement est assez favorable, notamment par rapport à la sur-occupation. En Normandie, 5 % des résidences principales n'offrent pas un nombre suffisant de pièces au regard de la taille des ménages qui les occupent, contre 6 % pour l'ensemble des régions de province et 9 % au niveau métropolitain. La Normandie se place ici au 5^e rang des 13 régions. En effet, les logements sont en moyenne plus grands en Normandie parce que ce sont plus souvent des maisons, habitat plus spacieux que les appartements.

Des conditions de vie plus défavorables en matière de formation et de santé

Le niveau de formation des Normands reste une faiblesse de la région, qui se situe au dernier rang pour la part de bacheliers parmi les 20 ans ou plus (*illustration 1*). Ce retard en matière de formation ne se comble pas, dans la mesure où l'écart avec le niveau national est comparable pour les jeunes de 20 à 29 ans, même s'ils sont en moyenne plus diplômés. Historiquement, la fin de la scolarité intervenait plus tôt en Normandie, car l'industrie offrait de nombreux emplois peu qualifiés. Les jeunes restent aussi moins diplômés que dans la quasi-totalité des autres régions du fait d'un échec scolaire plus fréquent.

Moins diplômés, les Normands occupent logiquement des emplois moins qualifiés et donc moins rémunérateurs. Ainsi leurs revenus se situent légèrement en deçà de la moyenne nationale, mais aussi de la province.

2 Huit profils de qualité de vie parmi les territoires normands



Source : Insee

Dans le domaine de la santé, la Normandie présente une surmortalité marquée, notamment masculine, et se positionne au 3^e rang, après les régions Hauts-de-France et Grand Est. Les comportements à risque tels que l'alcoolisme, les habitudes alimentaires néfastes et un moindre recours aux soins expliquent notamment cette situation. En effet, la densité médicale est légèrement moins abondante dans la région.

Sur le plan des relations sociales, le risque d'isolement des personnes âgées est un peu plus fréquent dans la région. Du fait de la surmortalité masculine, les femmes y sont plus souvent veuves. En revanche, l'isolement lié à la monoparentalité est plus rare. En matière d'accès à la culture et aux loisirs, la Normandie se positionne un peu en retrait. Les habitants sont un peu plus éloignés des cinémas et la pratique sportive en club se révèle moins fréquente qu'en moyenne en province. En lien avec l'orientation industrielle de l'économie régionale, les Normands sont plus exposés aux risques technologiques : 14 % d'entre eux vivent dans une commune où est implanté au moins un site Seveso, seuil haut, contre 11 % des métropolitains.

Sur les autres dimensions de la qualité de vie, la Normandie occupe une position médiane. Ainsi, en moyenne, l'accessibilité aux équipements de la vie courante est comparable, de même que la situation du marché du travail ou

l'importance des inégalités entre les femmes et les hommes.

Des atouts de qualité de vie spécifiques selon les territoires

Les caractéristiques qui influencent la qualité de vie présentent des disparités au sein de la région. Les principaux déterminants de la qualité de vie sont de nature environnementale ou socio-économique. Plus densément peuplés, les territoires urbains offrent une meilleure accessibilité aux commerces, services, équipements culturels et de loisirs, mais sont plus fortement artificialisés et présentent des inconvénients liés à la pollution ou aux difficultés de circulation. Les espaces ruraux permettent de vivre dans un espace davantage préservé, d'accéder à un habitat individuel plus spacieux, mais au prix de déplacements plus longs et plus fréquents. Indépendamment du degré d'urbanisation, les disparités territoriales de qualité de vie renvoient aussi à des facteurs socio-économiques. Certains territoires accueillent des populations plus favorisées, plus diplômées, aux revenus supérieurs, tandis que dans d'autres, les habitants sont par exemple davantage touchés par le chômage.

Sur la base des 31 indicateurs retenus pour caractériser la qualité de vie, huit profils émergent parmi les 174 territoires de vie (*définition*) couvrant la région (*illustration 2*). Un premier groupe rassemble la majorité des

grands centres urbains de la région. Les territoires des groupes 2 et 3 sont en grande partie sous l'influence, plus ou moins immédiate, de ces pôles urbains majeurs. Les groupes 4 et 5 sont composés de bassins de vie pour la plupart centrés sur des villes moyennes ou petites, avec une différenciation socio-économique significative entre ces deux groupes. Les trois derniers « profils » (6, 7 et 8) sont plus caractéristiques de l'espace rural, et se distinguent surtout par le niveau de vie de leurs habitants et par leur distance aux principaux pôles urbains.

Des centres urbains offrant un large accès aux services, mais plus fragiles socio-économiquement

Un premier groupe rassemble les territoires de vie de Rouen, de Caen, du Havre, de Cherbourg-en-Cotentin et d'Évreux (*illustration 2*). Il intègre d'autres territoires urbains autour d'un axe nord-sud Rouen-Évreux, ainsi que les territoires de vie d'Hérouville-Saint-Clair et de Trouville-sur-Mer. Cet ensemble de 19 territoires urbains est densément peuplé (790 habitants par km² en moyenne). Il abrite 23 % de la population, concentrée sur 3 % du territoire. Ces territoires offrent à leurs habitants une très bonne accessibilité aux commerces et aux services, à la culture, aux loisirs et à la santé, d'autant que les réseaux de transports en commun y sont souvent développés.

Les emplois de ces pôles urbains sont nombreux et proches des habitants, et attirent aussi des actifs périurbains. Ces territoires ne sont pas épargnés par les difficultés propres aux espaces urbains, au regard de l'emploi et de la qualité des relations sociales. Ainsi, le chômage, y compris de longue durée, et les emplois temporaires y sont plus présents. Les taux d'emploi des actifs de 25 à 54 ans sont plus faibles. Par conséquent, les revenus médians des habitants apparaissent en retrait, malgré des salaires assez bien positionnés. Des tensions existent pour le logement, 8 % de la

population en moyenne vit dans un logement sur-occupé, proportion double de la moyenne des territoires.

Le lien social est moins préservé, car les familles sont plus fréquemment monoparentales et les personnes âgées sont plus nombreuses à vivre seules. Signe d'un moindre engagement dans la vie citoyenne, la participation électorale est un peu moins élevée.

Au sein de ce profil, les territoires de vie de Rouen et de Caen se différencient par des actifs en moyenne plus diplômés et une meilleure insertion des jeunes, car ils concentrent, au niveau régional, la plupart des activités économiques à haute valeur ajoutée.

Des territoires favorisés, dans les aires d'influence des grands pôles urbains

Deux groupes de territoires (2 et 3) sont localisés autour des grands pôles urbains de Rouen, de Caen, du Havre, de Cherbourg-en-Cotentin et de Dieppe et dans les bassins sous influence francilienne du département de l'Eure (*illustration 2*). La population de ces territoires, en moyenne plus diplômée, dispose de revenus plus élevés. Néanmoins, en matière de cadre de vie, chacun de ces deux groupes de territoires présente des atouts spécifiques et une gradation des facteurs socio-économiques du bien être.

Le groupe 2 est constitué de 14 territoires très favorisés, très proches des grands centres urbains. Il représente 7 % de la population et 2,5 % de la superficie du territoire. Correspondant aux « banlieues résidentielles » des principaux pôles urbains, ces espaces sont aussi très densément peuplés : ils comptent en moyenne 320 habitants par km². Ces territoires cumulent les critères favorables à la qualité de vie et sont les plus favorisés de la région (*illustration 3*). En premier lieu, les niveaux de formation et de revenus y sont les plus élevés. L'écart de salaires entre les hommes et les femmes est certes plus marqué. Mais ces territoires

concentrent les cadres supérieurs, qui sont plus souvent des hommes et dont les rémunérations sont particulièrement élevées. L'accessibilité aux équipements est globalement très satisfaisante, mais se situe toutefois dans la moyenne régionale pour les médecins généralistes, professionnels plus fortement localisés dans les villes-centres des grands pôles. La mortalité y est par ailleurs plus faible.

Le groupe 3 est composé de 18 territoires « périurbains » plutôt favorisés, qui représentent 8 % de la population et de la superficie régionale. Localisés en périphérie moins proche que le groupe précédent, notamment autour de Rouen, du Havre, de Cherbourg-en-Cotentin, et dans les secteurs sous influence francilienne de la vallée de l'Eure, ces territoires sont aussi moins artificialisés et moins densément peuplés (99 habitants par km²). Leurs habitants bénéficient d'une plus forte proximité des équipements qu'en moyenne dans la région, mais moins que dans le groupe précédent, du fait de leur situation géographique moins proche des grands pôles.

La situation socio-économique des résidents liée à la formation, à l'emploi, et donc aux revenus est également plus favorable qu'à l'échelle régionale, mais dans une moindre mesure que dans le groupe 2. En revanche, les écarts de taux d'emploi et de salaires en défaveur des femmes sont marqués. Amenés à rejoindre des pôles d'emploi plus distants, les actifs consacrent plus de temps aux navettes domicile-travail.

Deux profils distincts parmi les bassins des villes moyennes

Deux groupes de territoires (4 et 5) ont pour caractéristique commune d'être composés de bassins de vie pour la plupart centrés sur des villes moyennes ou petites. Ces deux profils se différencient essentiellement sur des critères socio-économiques. Le second n'est représenté que dans l'ex-Haute-Normandie.

3 Les principaux indicateurs de qualité de vie par groupe de territoires

Moyennes d'indicateurs de qualité de vie par groupe de territoires de vie

	Groupe de territoires de vie								Moyenne des territoires de vie
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Nombre de territoires de vie	19	14	18	23	17	23	25	35	174
Population en 2013	834 000	269 000	287 000	573 000	431 000	350 000	317 000	567 000	-
Part de la population ayant accès en moyenne aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins	99	99	91	98	94	90	83	86	91
Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat taux standardisé selon l'âge (en %)	39	51	38	39	34	33	31	34	37
Part des chômeurs dans la population active de 15-64 ans (en %)	17	10	10	12	14	12	12	10	12
Part des espaces artificialisés dans le territoire (en %)	51	25	6	13	10	4	3	3	13
Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail (en %)	88	87	72	84	70	72	80	86	80
Part de la population vivant dans un logement en situation de sur-occupation (en %)	8	3	3	5	6	4	3	3	4
Revenu disponible par unité de consommation médian (€)	18 300	22 700	20 700	19 600	19 400	19 100	17 900	18 300	19 200
Indice comparatif de mortalité globale (base 100 France)	110	91	105	106	118	114	111	102	107

Une valeur dans une case verte correspond à un positionnement favorable à la qualité de vie, et inversement pour une case orange. Une valeur dans une case blanche est proche de la moyenne des territoires de vie.
Sources : Insee

Le groupe 4 rassemble 23 territoires, pour la plupart centrés sur des villes moyennes, relativement proches des grands pôles urbains de la région, et doté de conditions socio-économiques voisines de la moyenne régionale. Ce profil de territoires présente une densité de population assez élevée (160 habitants par km²), il rassemble 16 % de la population sur 10 % de la superficie régionale. Plusieurs villes importantes y sont implantées, dont Alençon, Saint-Lô, Dieppe, Lisieux, Granville, Barentin, Honfleur, et Bayeux. À ce groupe s'ajoutent des territoires plus périurbains, autour de Rouen, de Caen et de Cherbourg, ou couvrant la « Côte fleurie ». Les populations de ces territoires bénéficient d'une bonne accessibilité aux équipements de la vie courante, culturels et de loisirs ou de santé. La distance au lieu de travail est relativement peu élevée. Les caractéristiques socio-économiques se situent dans la médiane des territoires normands. Les emplois offerts localement correspondent le mieux aux qualifications des actifs résidents.

Le groupe 5 rassemble aussi en majorité des bassins structurés par des villes moyennes ou petites, mais n'est représenté qu'à l'est de la Normandie, dans les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure. Ces 17 territoires rassemblent 12 % de la population sur 9 % de la superficie de la région. Assez densément peuplés (140 habitants par km² en moyenne), ces bassins offrent une accessibilité aux équipements dans la moyenne régionale. Mais la distance à l'emploi est la plus élevée des huit groupes de territoires pour ces populations situées relativement loin des grands pôles économiques de la région, ou travaillant pour une part importante en Île-de-France (territoires du Vexin Normand). Trois actifs sur dix résident à plus de 30 minutes de leur lieu de travail. Ces territoires sont aussi plus touchés

par les difficultés économiques et sociales (*illustration 3*). Disposant d'un niveau de formation moins élevé, les actifs connaissent plus souvent le chômage, et l'insertion des jeunes s'avère plus difficile. Dans ces territoires plutôt industriels, les opportunités d'emploi pour les femmes sont plus rares, qui sont de ce fait moins souvent actives. L'écart de salaire en défaveur des femmes est aussi plus marqué, car les hommes, qui travaillent davantage dans l'industrie, perçoivent des salaires plus élevés. Les conditions de vie sont moins favorables. En particulier, les logements sont plus fréquemment sur-occupés et on y observe une légère surmortalité.

Des territoires ruraux, moins bien équipés, aux conditions socio-économiques contrastées

Les trois derniers groupes de territoires (6, 7 et 8) couvrent les deux tiers de la superficie et seulement le tiers de la population régionale. Essentiellement ruraux, ils apparaissent moins densément peuplés et moins artificialisés. La qualité de vie est ici liée à l'identité rurale, l'accès aux services s'y révélant moins aisé. Le niveau de formation des habitants est en moyenne inférieur, tout comme, logiquement, celui des salaires et des revenus. Néanmoins, l'écart de salaires des femmes par rapport aux hommes est moins marqué, car l'éventail des salaires est moins large, essentiellement du fait de qualifications souvent moins élevées que dans les espaces urbains.

Le groupe 6 est formé de 23 territoires éloignés des centres urbains, un peu moins bien équipés et davantage dépendants des pôles urbains pour l'emploi. Avec 10 % de la population pour 16 % de la superficie, ce sont les territoires ruraux les plus denses (60 habitants

par km²). Ils se situent pour la plupart dans la partie est de la Normandie. Par rapport aux deux autres groupes de territoires ruraux (7 et 8), leurs actifs consacrent plus de temps aux navettes domicile-travail car une partie d'entre eux travaillent dans des pôles d'emploi éloignés. En effet, les emplois offerts localement correspondent moins aux qualifications des résidents. Les revenus sont stimulés par l'apport des salaires « urbains », plus élevés. Toutefois, les populations sont touchées par une surmortalité (*illustration 3*).

Le groupe 7 comprend 25 territoires ruraux, moins bien équipés et moins aisés. Profil le moins densément peuplé (45 habitants par km²), il regroupe 9 % de la population régionale sur 20 % du territoire. Ce groupe est le moins bien positionné des espaces ruraux, pour la plupart des dimensions de la qualité de vie, notamment l'éloignement aux équipements courants, le niveau de formation et donc d'insertion des jeunes, et les revenus.

Le groupe 8 rassemble 35 territoires, couvrant largement la façade sud-ouest de la région. Ils couvrent 30 % de la superficie régionale et représentent 16 % de la population. Ce sont des territoires ruraux plus éloignés, mais aussi plus autonomes et présentant moins de difficultés économiques et sociales.

Plus éloignés des grands pôles que les deux autres groupes de territoires ruraux, ils semblent bénéficier d'une plus grande autonomie en matière d'emploi et de services aux habitants. Dans ce groupe, les villes moyennes, telles Flers, Argentan, Avranches, Vire ou Coutances, possèdent un réel pouvoir structurant sur leur aire d'influence rurale. Les navettes domicile-travail sont en moyenne plus courtes. Les équipements culturels, tels les cinémas, sont plus proches des habitants que dans les autres types de territoires ruraux, la pratique sportive en club plus développée. Le contexte socio-économique est aussi plus favorable. En effet, les habitants disposent d'un niveau de formation plus élevé, sont moins touchés par le chômage, et les écarts en défaveur des femmes plus restreints. Les emplois correspondent mieux aux qualifications des actifs. ■

Définitions

Territoires de vie : ce zonage, utilisé dans cette étude, découpe les bassins de vie de plus de 50 000 habitants pour mieux rendre compte de la diversité de la qualité de vie au sein des territoires les plus urbanisés. S'affranchissant des limites des unités urbaines, les territoires de vie découpent les grands bassins de vie autour des pôles de services. On trouve ainsi 174 territoires de vie en Normandie (dont certains contiennent des communes appartenant à des régions limitrophes), les bassins de vie de moins de 50 000 habitants étant conservés tels quels.

Pour en savoir plus

- La méthodologie de l'étude, les tableaux et une carte plus détaillés des groupes de territoires de vie au regard de la qualité de vie sont disponibles en ligne sur insee.fr (cf. données complémentaires).
- Boniou C., Dardaillon B., Letournel J., « Dans le département de la Manche, des conditions de vie favorables mais quelques disparités territoriales », *Insee Analyses Normandie*, n° 21, décembre 2016
- Hervé J.F., « Une nouvelle lecture des territoires du grand ouest au travers d'indicateurs de qualité de vie », *Insee Analyses Bretagne*, n° 6, octobre 2014
- Reynard R., Viallette P., « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee Première* n° 1519, octobre 2014.

